Image not found or type unknown

Garde alternée et vacances

Par **natdelarhune**, le **28/06/2010** à **04:22**

Bonjour,
En juin 2009, la Cour d'Appel a confirmé la garde alternée habdomadaired de notre fils. Pour les vacances la répartition se fait par quinzaine : 1è et 3è quizaine à la mère 2è et 4è quinzaine au père les années paires, le contraires les années impaires. En 2009 tout s'est bien passé et dès la fin de la 4è quinzaie l'alternance a repris avec l'autre parent. Or cette année le père me dit qu'il enchaînera la 4è quinzaine avec la 1ère semaine puisque moi j'enchaîne la dernière semaine avec ma 1è ère quinzaine. Sur quels arguments puis-je lui répondre. Mon avocat me dit qu'il faut argumenter sur l'antériorité puisqu'en 2009 cela s'est bien passé. D'autant que si on applique ce qu'il demande, on stoppe l'alternance des anniversaires, Noël, etc. Merci pour vos réponses.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés